



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/CONF.167/PC/10/Corr.1  
27 août 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE MONDIALE  
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS  
ETATS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES  
Première session  
30 août-10 septembre 1993  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

EXAMEN DES PLANS ET PROGRAMMES VISANT A CONTRIBUER AU  
DEVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ETATS EN DEVELOPPEMENT  
INSULAIRES ET A L'UTILISATION DE LEURS RESSOURCES  
MARINES ET COTIERES EN PRESERVANT LEUR BIODIVERSITE  
AINSI QU'EN REpondANT AUX BESOINS ESSENTIELS DES  
POPULATIONS INSULAIRES ET EN AMELIORANT LA QUALITE DE  
LEUR VIE, ET DES MESURES DEVANT PERMETTRE AUX PETITS  
ETATS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES DE FAIRE FACE AUX  
CHANGEMENTS ECOLOGIQUES DE FACON EFFICACE, NOVATRICE  
ET DURABLE AINSI QUE D'EN TEMPERER LES EFFETS ET DE  
REDUIRE LES MENACES QUI PESENT SUR LES RESSOURCES  
MARINES ET COTIERES

### Développement durable des petits Etats en développement insulaires

#### Rapport du Secrétaire général

#### Rectificatif

Paragraphe 122 e)

Remplacer le texte existant par ce qui suit :

e) Transports aériens et maritimes. Les mouvements de passagers et de marchandises à destination ou en provenance de nombre des petits Etats insulaires en développement sont entravés par l'irrégularité, le manque de fiabilité et le coût des transports. Le commerce et le tourisme en souffrent particulièrement. Dans ce domaine, comme on l'a vu plus haut, ces pays auraient intérêt à rechercher des solutions viables au niveau non seulement national mais aussi régional. L'aide financière et technique internationale activerait considérablement les efforts qu'ils déploient dans ce sens. A l'heure actuelle, ce n'est pas tant le coût des transports

---

\* A/CONF.167/PC/5 et Corr.1.

que celui des infrastructures qui dépasse les moyens de ces pays. Il faudra donc les aider d'abord à dégager les modalités de transport aérien et maritime qui leur conviendraient le mieux.

-----